VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 60

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS EX-BENEFICIAIRES DU FMH

Dans le cadre de la réforme du Fonds de Participation des Habitants, la Ville de Clermont-Ferrand conjointement avec les services de l'État, réserve désormais l'octroi d'aides financières aux collectifs d'habitants et aux associations émergentes. Ces nouvelles orientations ont pour but de repositionner le FPH dans sa vocation première de soutien aux nouvelles initiatives.

Les associations qui n'entrent plus dans les critères d'attribution du nouveau fonds ont été invitées à solliciter l'appel à projet du Contrat de Ville pour l'année 2020, et dans l'intervalle en 2019, à adresser une demande de subvention exceptionnelle à la Ville de Clermont-Ferrand. Cette précaution a été prise afin d'assurer la pérennité des actions associatives œuvrant au maintien du lien social sur les quartiers prioritaires.

Ainsi il est proposé au Conseil Municipal d'examiner les demandes de subventions exceptionnelles (cf. tableau en annexe) déposées par les associations « Zwizz & Compagnie », « Bien vivre en terre montferrandaise », « Amilclub Croix de Neyrat » et « Pinceaux en Liberté ».

Le tableau ci-joint en annexe présente l'ensemble des associations qui ont sollicité la Ville entre janvier et mai 2019 et les subventions envisagées pour un montant total de 4 875 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2019.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'attribution des subventions aux associations ex-bénéficiaires du FPH
- d'autoriser le versement, en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

Subventions exceptionnelles aux associations anciennement prises en charge via le FPH									
Association	**Adresse**	**Président.e**	**Intitulé de l'action**	**Date de l'action**	**Public concerné**	**Territoire**	**Coût total de l'action**	**Montant de la subvention demandée**	**Montant Subvention proposée**
Zwizz & Compagnie	60 rue d'Aberdeen 63100 CLERMONT-FD	Isabelle SAVARY	- Participation de 14 jeunes au festival international du Puy en Velay - Organisation à Croix de Neyrat d'un festival auquel participe les groupes jeunes de l'asso	- 25 et 26 Mai 2019 - 28, 29 et 30 Juin 2019	- 14 jeunes des ateliers de théâtre animés par l'association - 400 spectateurs environ accueillis sur l'édition 2018 du festival	Croix de Neyrat	10 603 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Bien vivre en terre montferrandaise	46 rue des Chandiots	Marie-France BESSE	Voyage en Bourgogne	22/06/19	47 personnes, résidentes des quartiers nord et montferrand	La Gauthière	4 100 €	2 000,00 €	1 040,00 €
Amilclub Croix de Neyrat	127 rue de Neyrat B.P 43 63018 CLERMONT-FERRAND	Alex PENY	soirée conviviale et sortie cutlurelle	Courant 2019	Adhérents, habitants du quartier de Croix de Neyrat	Croix de Neyrat	5 000 €	2 000,00 €	1 600,00 €
Pinceaux en liberté	Maison de quartier Croix de Neyrat Rue des Hauts de Chanturgue 63100 CLERMONT-FERRAND	Anne-Marie AUTHIER	Formation à de nouvelles techniques	Mars à Septembre 2019	Retraités et personnes isolées de l'association, résidant sur les quartiers nord	Croix de Neyrat	4 000 €	2 000,00 €	635,00 €
Total							**23 703 €**	**7 600 €**	**4 875 €**

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

27 JUIN 2019

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

CLERMONT-FERRAND
ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

Simon POURRET